

Clôturer votre exercice comptable dans le respect des normes légales

Durée : 0.5 jour (3.5 heures)

Lieu : sur site

Nb stagiaires : de 1 à 6

Public concerné :

Chef d'Entreprise, Direction Administratif et Financier, Responsable de la Comptabilité, Comptable.

Objectifs :

- Organiser et automatiser les tâches et processus de clôtures périodiques et annuelles.
- Sécuriser et programmer les opérations de clôture.
- Générer des gains de productivité administratifs.
- Sauvegarder les informations à présenter dans le cadre du contrôle des comptabilités informatisées

Prérequis :

Avoir rempli le questionnaire de positionnement.

Avoir rempli le questionnaire d'autoévaluation des acquis à l'entrée de la formation.

Utilisation courante de l'environnement Windows.

Posséder le logiciel Sage Comptabilité 100c et Sage Direct.

Notions comptables de base

Modalités pédagogiques :

Ordinateur, équipé du logiciel Sage concerné par la formation, exercices d'application et cas pratiques.

Support pédagogique :

Logiciel SAGE, aide en ligne, manuel électronique SAGE. (Online).

Moyens d'encadrement :

Formateur SAGE certifié « Consultant CCS PME ».

Conditions de déroulement :

S'agissant d'une formation intra entreprise, le livret d'accueil, le règlement intérieur et les accès PMR sont ceux de l'entreprise accueillante. (*)

Tarif :

Prix public : 495 € HT.

Délai d'accès :

15 à 45 jours après la signature du devis en fonction de la disponibilité du formateur.

Déroulement de la formation :

Les formations durent 7 heures par jour aux horaires suivants : 9h10 – 12h30 puis 13h30 – 17h50, avec une pause de 20 minutes le matin et une pause de 20 minutes l'après-midi.

Elles sont validées par des feuilles d'émargement par demi-journée signées par les stagiaires et le formateur.

Nous définissons le découpage de la formation et les emplois du temps avec l'entreprise demandeuse.

Modalités d'évaluation :

Le participant remplit à chaud en fin de formation un questionnaire de satisfaction (évaluation à chaud), complété 4 semaines plus tard par l'enquête post-formation (évaluation à froid) auprès du prescripteur. Ces données sont analysées et contribuent à l'amélioration continue du niveau de qualité et de pertinence de nos formations par rapport aux attentes des apprenants.

Formalisation à l'issue de la formation :

Dans le cadre des formations prises en charge par un OPCO, un certificat de réalisation sera remis au stagiaire qui aura complété avec succès la grille d'évaluation.

Contact :

Par mail : adv@insystem.fr / Par tél : 01 42 18 25 01

Programme

- Validation définitive des écritures comptables
- Clôture des journaux
- Edition au format .pdf
- Génération du fichier FEC
- Archivage des données
- Sauvegarde des informations

(*) Veuillez-nous informer de toute difficulté éventuelle ou de situation de handicap afin que nous mettions en œuvre les aménagements nécessaires au bon déroulement de la formation.